

**Arrêté du 20 octobre 2020 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à l'annexe du tribunal judiciaire de Bergerac**

NOR : JUSB2028922A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Nathalie JOBERT, greffière principale, est, à compter du 12 mars 2020, nommée régisseuse suppléante à l'annexe du tribunal judiciaire de Bergerac.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BORDEAUX, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 20 octobre 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

